



**Non à la retraite à Points !  
Tou-te-s en grève et dans la rue !**

Le gouvernement joue la carte du pourrissement pour passer en force sur un projet rejeté par les salariés en grève et manifestation depuis le 5 décembre, et par l'immense majorité de la population.

Nous dénonçons la conférence de financement, manœuvre du gouvernement qui vise uniquement à faire croire à un déficit des caisses de retraites pour tenter de retisser un consensus autour de son projet de loi.

L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Le Conseil d'Etat souligne que le projet de retraite à points est une « rupture du pacte social de 1945 » ! Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certain-es catégories.

La retraite par points planifie une baisse drastique du montant des retraites par le calcul de points sur toute la carrière et non plus les 25 meilleures années dans le privé, ni les 6 derniers mois dans le public.

La retraite par points constitue une attaque frontale contre les droits des femmes travailleuses aux carrières hachées, diminue les droits collectifs liés à la reconnaissance de la maternité, liquide des pans entiers du droit à la pension de réversion.

**Plus que jamais déterminé-e-s, mobilisé-e-s et dans la grève  
pour gagner le retrait total du projet de retraite à points !**

**Jeudi 6 février  
Manifestation Départementale  
10h30 place Châtelet  
à Chartres**